

COMPTE RENDU DE LA  
**RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET ALIMENTAIRE  
TERRITORIAL DE BRÉHAT « Ouzh Taol ! »**

05/08/2021

**DÉROULEMENT DE LA RÉUNION**

- Accueil par **M. le Maire**
- **Mary-Anne BASSOLEIL** – RAIA
- **Sandrine DUPE** – Histoire de l’agriculture à Bréhat
- **M. le Maire** – Quel intérêt pour Bréhat d’avoir un PAT ?
  - **Michel PENEL** – Enquête 2020 sur les habitudes alimentaires
  - **Dominique SICHER** – Valorisation du patrimoine alimentaire maritime
  - **Patrick PICARD** – Actions potentielles autour du foncier
  - **Marion REGLER** – Actions pédagogiques
  - **Stéphane MORLEVAT** – PAT et tourisme
  - **M. le Maire** – Gouvernance du PAT
- Questions
- Buffet à base de produits locaux



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont des **dispositifs portés par le ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt**. Ils ont pour objectif **de relocaliser la production et la consommation de produits agricoles dans les territoires**, par exemple en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou l'intégration de produits locaux dans la restauration collective.

Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont **élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs locaux** (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). Les PAT contribuent à la cohérence des schémas d'aménagement du territoire, en permettant d'y intégrer des enjeux d'accessibilité alimentaire, de santé et d'environnement. Il en existe actuellement près de 200 dans toute la France.

### **Pourquoi développer un PAT à Bréhat ?**

Il existe un **potentiel de développement agricole important à Bréhat** : une trentaine d'hectares susceptibles d'être pâturés ou cultivés (diagnostic foncier établi à l'initiative de l'association Fert'île en 2017). Travailler à le développer aura pour effet de :

- Diminuer l'enfrichement
- Mettre en valeur les paysages
- Mieux gérer la préservation de la biodiversité
- Installer de nouvelles familles à l'année
- Développer la consommation de produits sains et locaux

### **« OUZH TAOL ! » : le PAT de Bréhat**

**5 objectifs** ont été identifiés :

- Sensibiliser la population à une alimentation locale, saine, de qualité, accessible et respectueuse de l'environnement
- Favoriser l'accès à une alimentation locale, saine, de qualité, accessible et respectueuse de l'environnement et maximiser la résilience alimentaire du territoire
- Valoriser l'insularité et le patrimoine alimentaire maritime
- Sécuriser l'accès aux moyens de productions -terres et bâtiments- pour conforter les exploitations agricoles existantes et favoriser l'installation de nouvelles fermes
- Développer et promouvoir un éco-tourisme responsable en valorisant le patrimoine alimentaire et environnemental de Bréhat

### **La gouvernance du projet**

La gouvernance du projet sera assurée par **un Comité de Pilotage** constitué de 2 représentants de l'équipe communale (porteuse du projet) ; 2 personnes de la Commission Environnement ; et des financeurs ou institutions partenaires (DRAAF, ADEME, ARS, DREETS). Il aura notamment pour mission d'assurer le suivi administratif de la Convention, de valider les livrables avant leur diffusion et de traiter les difficultés particulières qui pourraient se présenter.

L'ancrage territorial du projet sera assuré par **la consultation et l'implication des acteurs de l'alimentation et de la vie citoyenne locale**, avec l'appui de partenaires extérieurs, dans des groupes de travail, des réunions publiques...

**Une/un chargée/é de Mission** est en cours de recrutement pour animer et coordonner l'ensemble du PAT.

En tant que porteur du projet, **le Conseil Municipal** reste décisionnaire final pour toutes les implications financières du projet.

### **Et combien ça coûte ?**

Le PAT a le coût de l'ambition des actions que nous décidons d'y mener ! Le coût total des actions prévues s'élève à **160.000 euros réparti sur 3 ans**. La DRAAF et l'ADEME Bretagne nous ont accordé une **subvention de 100.000 euros**. Des aides complémentaires seront demandées à d'autres financeurs. Le reste sera **autofinancé par la Municipalité à hauteur de 44.999,48 euros**. Le PAT bénéficie aussi de **soutiens offerts sous forme d'expertises et de moyens humains** par plusieurs structures partenaires (IREPS, RAIA...).

Intervention de Mary-Anne BASSOLEIL

RAIA

Se référer au PowerPoint

Intervention de Sandrine DUPE

*Histoire de l'agriculture à Bréhat*

Se référer au PowerPoint

## Intervention de Michel PENEL

### *Enquête 2020 sur les habitudes alimentaires*

Au mois de juillet 2020, sur la place du bourg au moment du marché, **Joao Tavares faisait un sondage sur les habitudes alimentaires**. Au total, 108 personnes ont notamment répondu à la question suivante : « **Y a-t-il des produits qui pourraient être produits sur l'île et que vous ne trouvez pas ?** » Les réponses les plus souvent mentionnées ont été les suivantes : les fromages (59x) ; les œufs (56x) ; les volailles (52x) et les produits de la mer (40x). Des projets actuels ou futurs existent concernant la production de ces produits sur l'île. La problématique du prix des productions était souvent citée par les répondants. Dans le cadre du PAT, il sera possible de développer des initiatives pour répondre à ces besoins non satisfaits tout en continuant à répondre aux besoins des habitants permanents de l'île.

## Intervention de Dominique SICHER

### *Valorisation du patrimoine alimentaire maritime*

La question de la **valorisation du patrimoine alimentaire maritime** fait partie intégrante du PAT. Deux jeunes Bréhatins sont actuellement porteurs d'un projet (un projet en ostréculture et l'autre pêche). Le **projet de la Maison de la mer** actuellement en réflexion pourrait servir un but pédagogique et contribuer à la production de produits alimentaires. Le PAT va permettre de lancer une étude de faisabilité avec la prise en compte des contraintes techniques et réglementaires propres à ce projet.

## Intervention de Patrick PICARD

### *Actions potentielles autour du foncier*

La problématique foncière à Bréhat se résume à deux points. Premièrement, **des propriétaires disposent de terrains susceptibles d'être exploités par des agriculteurs qui eux manquent de terres**. De ce fait, les exploitants ont des difficultés à répondre à la demande alors même que les terrains s'enfrichent.

Deuxièmement, **la réglementation est extrêmement restrictive** puisque l'actuel PLU place la plupart des terrains de l'île Nord en espaces remarquables. Le développement ou l'installation de nouvelles exploitations est complexe. L'installation de serres est par exemple très complexe.

Pour remédier à cette situation, plusieurs solutions sont possibles et certaines actions ont déjà été réalisées :

- **Les propriétaires de terrain non utilisés ont été mis en contact avec des agriculteurs** (plus de 10 commodats ont ainsi été signés)

- **Des biens communaux susceptibles d’être proposés à des agriculteurs sont en train d’être identifiés** afin de valoriser ces espaces
- La possibilité d’**acheter des terres agricoles qui seraient ensuite mises à disposition d’agriculteurs** est aussi en réflexion
- Une procédure de **révision du PLU** a été lancée pour permettre l’installation de nouveaux exploitants
- Un travail est actuellement en cours avec les autres îles du Ponant pour une prise en compte législative des **contraintes de terres insulaires** (AIP ; RAlA ; groupe de travail SILLAGE)

## Intervention de Marion REGLER

### Actions pédagogiques

Volet tout aussi fondamental pour les PAT : le volet social, pédagogique, éducation à l’alimentation saine. L’idée est de **proposer des outils ainsi que des ressources** pour que chacun puisse se réapproprier son alimentation, à son rythme, à sa mesure.

**Plusieurs objectifs** ont ainsi été identifiés :

- Résilience alimentaire
- Lien social grâce à des ateliers participatifs
- Dimension de santé
- Réduction des déchets

**Des initiatives existent déjà** et ont contribué à faire émerger le PAT (balades botaniques ; animation jardinage naturel et zéro déchet ; ateliers pain ou jus de pomme avec l’école ; visites de ferme...). Le PAT permettra de renouveler ces initiatives, de leur donner plus d’ampleur, de visibilité et de cohérence. Des actions complémentaires sont aussi envisagées (édition de fiches pédagogiques, plantation d’arbres fruitiers sur des terrains communaux, animations avec l’école et les adultes, concours de recettes de produits locaux...).

L’idée est de s’appuyer sur les personnes de Bréhat ayant des savoir-faire et connaissances à transmettre mais aussi sur des intervenants extérieurs de manière complémentaire. Les propositions et initiatives associatives et individuelles seront les bienvenues !

Les sujets du PAT et de l'activité touristique présentent plusieurs enjeux communs attachés à la **valorisation de l'île et à l'information quant au bon comportement à avoir sur Bréhat**. Pour l'année prochaine, un travail sur une **nouvelle signalétique sur l'île** sera lancé, ainsi que la création de **panneaux d'information** afin d'expliquer la vie insulaire et la vie agricole pour participer au respect de l'espace par les visiteurs. L'objectif est de faire le lien entre le PAT et le site d'exception touristique naturel pour mieux accueillir et mieux informer les touristes. Il existe une réelle demande des visiteurs sur la consommation de produits locaux, ce qui prouve la complémentarité entre les activités économique, touristique et agricole.

Pour plus d'informations, contactez-nous par courriel :  
**pat@mairie-brehat.fr**

